



Stadt Bern

Direktion für Bildung  
Soziales und Sport

Sozialamt

# Rencontrez-vous des problèmes en raison du coronavirus?

**Informations sur l'aide sociale en langage facile**



Sozialamt

**Avez-vous des problèmes?**

**Etes-vous dans la détresse?**

**Vous n'avez pas d'argent pour les repas, le loyer ou l'assurance-maladie?**

# Les services sociaux de la ville de Berne sont à vos côtés.

## Informations sur le service social:

- Vous pouvez demander de l'aide au service social.
- Le service social vous aide, vous et votre famille.
- L'entretien avec le service social est gratuit.
- Vous pouvez emmener une autre personne, par exemple pour traduire.
- Le premier entretien n'a aucune conséquence pour vous.
- Après le premier entretien, vous pouvez dire: Oui, je souhaite bénéficier d'une aide sociale / Non, je ne veux pas bénéficier d'aide sociale.
- Si vous dites: Oui, je voudrais une aide sociale. Le service social vous aide à vous inscrire.
- Le service social protège vos informations.
- Le service social doit parler de votre cas avec d'autres services: le service social vous en informe.

**Important: vous avez besoin d'argent de l'aide sociale à cause du coronavirus?** Vous ne perdrez **pas** votre autorisation de séjour.

## Vous n'êtes pas d'accord avec une décision?

Vous pouvez vous plaindre. Ces organismes vous aident:

### Il s'agit d'une décision du service social?

#### Regierungsstatthalteramt

Préfecture

Poststrasse 25

3071 Ostermundigen

Téléphone: 031 635 94 00

ou à l'office de médiation de la ville de Berne:

#### Ombudsstelle der Stadt Bern

Effingerstrasse 4

3011 Berne

Téléphone: 031 312 09 09

E-mail: ombudsstelle@bern.ch

### Il s'agit d'une décision du service du contrôle des habitants ou du service des naturalisations de la ville de Berne?

#### Berner Rechtsberatungsstelle für Menschen in Not

Bureau de consultation juridique bernois pour les personnes dans la détresse:

Eigerplatz 5

3007 Berne

Téléphone: 031 385 18 20

E-mail: info@rbsbern.ch

# Réponses aux questions

## **QUESTION: J'ai besoin d'une aide sociale à cause du coronavirus. Est-ce que je perdrai mon autorisation de séjour?**

RÉPONSE: Non. Vous ne perdrez **pas** votre autorisation de séjour.

**Mais:** le service social doit informer les services de contrôle des habitants de la ville de Berne

- de la durée de l'aide sociale;
- de la raison pour laquelle vous bénéficiez d'une aide sociale;
- du montant de votre aide sociale.

→ **Vous n'avez bénéficié d'une aide sociale qu'en raison du coronavirus? Les services de contrôle des habitants de la ville de Berne peuvent malgré tout prolonger votre autorisation de séjour.**

## **QUESTION: Je perçois une aide sociale. Puis-je (malgré tout) obtenir le passeport suisse?**

RÉPONSE: Non. Vous n'avez pas le droit de recevoir d'argent de l'aide sociale. Vous devez d'abord rembourser l'intégralité de l'argent perçu par l'aide sociale.

**Mais:** vous êtes une personne à mobilité réduite ou souffrez d'une longue maladie et percevez de l'argent de l'aide sociale?

Vous pouvez faire une demande d'obtention du passeport suisse.

### → **Vous avez des questions?**

Contactez le service des droits civils de la ville de Berne.

De plus amples informations figurent **ici**: <https://bit.ly/2Q6ikvF>



## **QUESTION: Dois-je systématiquement rembourser l'argent perçu de l'aide sociale?**

RÉPONSE: Non. Vous ne devez rembourser l'argent de l'aide sociale que

- si vous percevez ultérieurement de l'argent d'une assurance;
- si vous vendez un appartement ou une maison, par exemple, et que vous avez désormais de l'argent;
- si vous avez ultérieurement plus d'argent et que vous n'avez pas besoin d'autant d'argent pour vivre;
- si vous travaillez par exemple, que vous gagnez de l'argent et que vous ne l'indiquez pas dans le formulaire d'inscription à l'aide sociale.

# Obtenez de l'aide et des informations ici

## **Vous avez des questions concernant:**

- votre entrée en Suisse?
- votre inscription en Suisse?
- votre autorisation de séjour ou votre autorisation d'établissement?

### **Einwohnerdienste, Migration und Fremdenpolizei der Stadt Bern**

Services des habitants, des migrations et de la police des étrangers de la ville de Berne

Predigergasse 5

3011 Berne

Téléphone: 031 321 53 00

E-mail: einwohnerdienste@bern.ch

Site web: [www.bern.ch/emf](http://www.bern.ch/emf)

#### **→ Prenez rendez-vous:**

[wb-stadtbern.qmatic.cloud/qmaticwebbooking/#/](https://wb-stadtbern.qmatic.cloud/qmaticwebbooking/#/)



## **Vous n'avez pas d'argent?**

### **Sozialdienst der Stadt Bern**

Service social de la ville de Berne

Schwarztorstrasse 71

3007 Berne

Téléphone: 031 321 60 27

E-mail: [sozialdienst@bern.ch](mailto:sozialdienst@bern.ch)

Site web: [www.bern.ch/sozialdienst](http://www.bern.ch/sozialdienst)

Heures d'ouverture (1er entretien et inscription auprès du service social)

Lundi à jeudi 14h00–16h30

Vendredi 14h00–15h30

**Important:** les heures d'ouverture changent durant la période estivale!

Les informations concernant l'**inscription** et les **heures d'ouverture actuelles** figurent **ici**:

<https://bit.ly/3dnK07V>



### **Kirchliche Passantenhilfe (AKiB)**

Aide aux passants des églises

Gartenstrasse 8

3007 Berne

Téléphone: 031 380 75 40

E-mail: [sozial.bern@heilsarmee.ch](mailto:sozial.bern@heilsarmee.ch)

Site web: [passantenhilfe-bern.heilsarmee.ch](http://passantenhilfe-bern.heilsarmee.ch)

Heures d'ouverture

Lundi, mardi, jeudi et vendredi 09h00–11h30 Uhr et 14h00–16h00 Uhr

Mercredi 14h00–16h00 Uhr

## **Vous êtes sans logement?**

### **Kirchliche Gassenarbeit**

Travail de rue soutenu par les églises

Belpstrasse 53

3007 Berne

Téléphone: 031 312 38 68

WhatsApp/Signal: 079 608 23 48

E-mail: mail@gassenarbeit-bern.ch

Site web: gassenarbeit-bern.ch

Heures d'ouverture

Mardi, réservé aux femmes 14h00–16h00

Jeudi, pour tous 14h00–16h00

### **Pinto**

Schwarztorstrasse 23

3007 Berne

Téléphone: 031 321 75 54

E-mail: pinto@bern.ch

Site web: www.bern.ch/pinto

Heures d'ouverture

Par téléphone

Lundi à vendredi 09h00–23h00

Samedi 16h00–23h00

Consultations

Lundi à samedi 16h30–17h00 (sans rendez-vous)

## **Vous n'avez pas d'autorisation de séjour?**

### **Beratungsstelle für Sans-Papiers**

Centre de consultation pour sans-papiers

Effingerstrasse 35

3008 Berne

Téléphone: 031 382 00 15

E-mail: beratung@sanspapiersbern.ch

Site web: sanspapiersbern.ch

Heures d'ouverture

Vendredi 15h00–19h00 (sans rendez-vous)

Assistance téléphonique 031 382 00 15 | 079 794 62 28

Lundi 14h00–16h00

## **Vous avez des questions concernant l'aide aux requérants d'asile ou l'aide sociale?**

### **Berner Rechtsberatungsstelle für Menschen in Not**

Bureau de consultation juridique bernois pour les personnes dans la détresse

Eigerplatz 5

3007 Berne

Téléphone: 031 385 18 20

E-mail: [info@rbsbern.ch](mailto:info@rbsbern.ch)

Site web: [rechtsberatungsstelle.ch](http://rechtsberatungsstelle.ch)

Heures d'ouverture

Consultation brève et prise de rendez-vous

Lundi à jeudi 9h00–12h00

### **Autres informations et adresses**

Des informations dans d'autres langues  
sont disponibles ici:

<https://bit.ly/3eckRfP>



D'autres services d'information de la ville  
de Berne sont disponibles ici:

<https://bit.ly/3uUPay5>

